

FICHE DE POSTE A PROFIL

		PAP2023-065-ERSEH SEI
IDENTIFICATION DU POSTE	REFERENCE	
	INTITULE DU POSTE	Le poste est rattaché au conseiller technique ASH départemental. Le titulaire du poste exerce au sein du service de l'école inclusive à la DSDEN 13.
	PLACE DU POSTE	L'implantation des postes d'enseignants spécialisés au sein du Service de l'Ecole Inclusive est liée au déploiement généralisé des PIAL. L'ERSEH est aidé dans ses missions par un gestionnaire administratif.
MISSIONS ET COMPETENCES	CADRE GENERAL	L'ERSEH du SEI est chargé : <ul style="list-style-type: none"> - de soutenir le fonctionnement des PIAL avec un secteur du département en responsabilité, - de suivre les affectations des AESH à l'échelle des PIAL en fonction des notifications, des besoins des élèves et des compétences des AESH, - d'être l'interlocuteur du coordonnateur et du pilote de PIAL pour la gestion RH et les situations complexes.
	MISSIONS	<ul style="list-style-type: none"> - Communiquer autant que de besoins avec les pilotes et les coordonnateurs de PIAL autour des éléments de gestion des personnels AESH ou des situations particulières, - Synthétiser, en collaboration avec les gestionnaires du service, les informations concernant les personnels AESH : contrats, entretiens professionnels, formations, - Développer, en lien avec le chef de service, la gestion des Ressources Humaines, - Participer au recrutement des AESH en fonction des besoins locaux identifiés, - Etayer l'analyse des besoins des élèves et la mise en relation avec les compétences des AESH, - Accompagner les coordonnateurs dans la gestion des situations complexes.
	COMPETENCES	<ul style="list-style-type: none"> - Capacité d'organisation et de synthèse - Capacités relationnelles avec un public pluri-professionnel : AESH, personnels de direction du 1^{er} et 2nd degré, IEN, gestionnaires, ... - Capacité d'analyse des besoins à l'échelle d'un PIAL- Connaissance des ressources du département - Maîtrise des outils bureautiques
CONTEXTE ADMINISTRATIF	PRE-REQUIS (diplômes ou expérience)	Le certificat d'aptitude professionnelle à l'enseignement spécialisé (CAPPEI ou équivalent) est privilégié mais non exigé.
	NOMINATION	Poste à temps complet. L'enseignant est nommé à titre définitif sous réserve des qualifications requises, après une année probatoire et avis du supérieur.
	REGIME HORAIRE	Le titulaire du poste exerce selon le régime horaire des 1607 heures annuelles, cadre réglementaire du service enseignants du 1 ^{er} degré et 2 nd degré non devant élèves.
	MODALITES DE CANDIDATURE	Les modalités sont explicitées sur la circulaire publiée au BULLETIN DÉPARTEMENTAL des Bouches du Rhône n° 222 du 31 mai 2023.
	CONTACT	Mme BASSET, IEN CT ASH – ce.ctash13@ac-aix-marseille.fr